



Septembre 2020

La BANQUE COURTOIS ne fêtera jamais ses 270 ans !

C'est grâce à une fuite (?) dans la Presse que nous avons appris la disparition programmée de l'actuelle Banque Courtois, filiale du Crédit du Nord.

Quasi simultanément, nous avons tous été destinataires de communications du Groupe et de la Direction, annonçant qu'une étude serait lancée pour définir le projet d'une nouvelle structure et de son fonctionnement.

Malgré le Webex du 24 septembre qui prônait « renoncement », « agressivité commerciale », etc... nous n'avons RIEN appris, ni sur la disparition de l'Entreprise Banque Courtois, ni sur ses conséquences pour les salariés et pour les clients. POURTANT :

-Aucun détail n'est donné sur la disparition de l'Entreprise Banque Courtois (cessation d'activité ? liquidation ? ...),

-Pour les salariés, il y aura des suppressions d'emplois, tant dans les services centraux que dans le réseau (licenciements économiques ? mises en concurrence ? ...), des fermetures et des regroupements d'agences, de services, ...,

-Pour les clients, ce sera la disparition de l'enseigne historique et encore différenciante, à laquelle ils sont attachés, ...,

Pour « coconstruire » un projet qui impactera tous les salariés, la Direction a décidé de choisir un groupe d'interlocuteurs dont seront exclus les représentants élus par les salariés (les seuls légitimes pour préserver les salariés...).

Nous savons qu'il y aura beaucoup de déclarations d'intentions et très peu d'engagements fermes. La Direction aurait pu par exemple clairement s'engager à ne pas recourir à des licenciements...

Mais pour l'instant, aucune mention concernant l'Avenir des salariés...

Sur ce dossier comme sur les autres, la Direction devra compter avec la CFDT Courtois.

Consultez le site : www.cfdt-courtois.fr
Pour nous contacter : cfdtcourtois@gmail.com